

Auto-entreprise L'autre façon de créer son propre emploi

La réforme du statut des auto-entreprises a été approuvée par le Sénat en avril dernier. Une secrétaire qui a créé son auto-entreprise de télé-travail témoigne.

• De C.M., de Morschwiller-le-Bas : « Les sénateurs ont adopté le 17 avril dernier la loi Pinel qui « préserve les mécanismes de simplicité, de lisibilité et de confiance de l'auto-entrepreneur ».

La réforme sur le statut de l'auto-entreprise est donc validée par le Sénat à la satisfaction du million d'auto-entrepreneurs. Il était question au départ de limiter le statut dans le temps, puis de réduire le seuil maximum de chiffre d'affaires autorisé.

Options qui auraient amené de nombreux auto-entrepreneurs à se remettre en question, voire à fermer leurs entreprises.

Cela va faire 5 ans que je suis secrétaire indépendante

À la suite de cette bonne nouvelle, je voudrais donner l'exemple concret de mon auto-entreprise.

J'ai créé mon auto-entreprise en juin 2009. Cela va faire 5 ans que je suis secrétaire indépendante.

L'idée a commencé à germer dans ma tête début 2009, en lisant un premier article sur un nouveau statut qui venait de voir le jour : l'auto-entreprise. L'exemple de télésecrétaire y était cité. J'ai monté mon projet en 5/6



mois. J'ai lu tout ce que j'ai trouvé sur ce statut. Faire une étude de marché préalable semblait indispensable.

Me consacrer pleinement à mon entreprise

Je me suis contentée de regarder quelles étaient les autres télésecrétaires dans ma région et m'informer sur les prestations que proposaient les conseillers instal-

lées sur la France entière.

Je suis restée en parallèle salariée à mi-temps jusqu'en octobre 2009. Mais mon envie de me consacrer pleinement à mon nouveau projet a été trop forte et j'ai quitté l'entreprise qui m'employait.

Il est important de préciser que sans le statut d'auto-entrepreneur, je n'aurais jamais eu l'envie de créer ma propre entreprise. Il m'aurait fallu faire face à trop d'inconnues : la gestion d'une en-

treprise, la comptabilité, le risque financier, la « fibre commerciale ». Les atouts du statut d'auto-entreprise ont fait s'envoler ces craintes puisque la gestion est simplifiée et les charges allégées.

J'aime ce que je fais

Je souligne aussi que la création d'entreprise est une jungle puisqu'il faut savoir choisir entre le statut, le régime social, le régime fiscal...

Le statut auto-entreprise me con-

vient très bien. Créer mon propre emploi, être indépendante me satisfait pleinement. J'apporte une aide précieuse à mes clients qui sont à 90 % des TPE de 1 à 10 salariés. Et j'aime ce que je fais.

Mon chiffre d'affaires est en évolution constante depuis le début. Je n'ai pas encore atteint le seuil limite de 32 900 € autorisé par ce statut. Je souligne aussi que mes charges sociales et fiscales sont passées de 20,5 % de mon chiffre d'affaires en 2009 à 25,7 % en 2014.

Européennes Premiers commentaires

Je recherche mon Europe

• De G.B., de Thann : « Je reste viscéralement pour l'Europe. Mais naïvement je pensais qu'on aboutirait à un modèle complet avec un volet social percutant, la recherche de solutions justes à tous les niveaux (perceptibles par chacun), une politique sécuritaire efficace, une défense commune. Et même avec une banque centrale responsable économiquement, capable de réagir face aux autres monnaies.

Je ne comprends pas pourquoi l'Europe stagne dans la sacro-sainte dictature du libéralisme, contraignante pour les individus non protégés (surtout du chômage). Je ne saisis pas pourquoi l'Europe favorise la compétition économique effrénée entre pays composants et favorise les amateurs d'effets d'aubaine intra et extracommunautaires. Comment peut-on respecter des commissaires illégitimes, incapables d'engager leur responsabilité dans des domaines qui en valent la peine. Ceci au lieu de se défoncer dans des normes imposées aux pays composants, sans être capable de les imposer à ceux qui, à l'extérieur, se veulent être nos partenaires.

Bref, on ne peut plus avoir la moindre fierté de se prétendre européen. Avis à Hollande, Merkel et compagnie, ayant peut-être des philosophies opposées, mais qui par leur égoïsme sont incapables d'avoir une vision saine de l'Europe ».

Triste image

• De P.J.K., de Pulversheim : « Triste image de la France que celle donnée par les résultats des élections européennes, une France qui voudrait en grande partie se replier derrière ses frontières, se fermer aux étrangers, revenir à des modes de gouvernance et de

gestion économique d'un autre âge. Cette image sinistre, symptôme d'une crise viscérale, est trahison patente du génie français, celui qui parle dans l'esprit de liberté et d'ouverture de ses grandes voix, Montaigne, Descartes, Rousseau, Hugo, Camus, et dans l'âme généreuse, profondément et diversement créative. La lumière de la France a souvent été exemplaire en Europe. Comment pourra-t-elle retrouver l'inspiration de ses plus belles saisons, celles du haut classicisme, des Lumières, des Révolutions, de l'invention de la grande idée européenne ?

Sans doute en se confrontant avec courage à son état actuel de mal-être global dit essentiellement à l'énorme pesanteur de ses conservatismes de tous ordres. Regarder en face le malaise de la France sans nous perdre dans les logorrhées idéologiques en attendant qu'un séisme vienne bouleverser la nation comme en 1789, 1914 ou 1940 ».

Politique Paroles de citoyens

■ DÉRIVE.- De B.K., de Sausheim qui s'adresse aux politiciens : « Pensez-vous être aussi compétents dans tous les domaines, pour changer de portefeuille comme on change de chemise. Attention à la dérive. Nous sommes des optimistes, des électeurs, des citoyens, mais nous pouvons nous détourner de la politique, parce que nous nous sentons exclus d'un système faussé. Alors faites attention, ne sciez pas la branche où vous êtes assis et si bien perchés. Est-il utile de vous rappeler qu'un

élu doit travailler au service de ses concitoyens et non pour ses propres intérêts ».

■ ÉCONOMIES.- De P.H., de Vieux-Thann : « En ces temps de rigueur, il est une économie qui ne tente pas nos gouvernants, à savoir celle d'une diminution drastique de nos députés et de nos sénateurs. Voilà une solution pour assainir les finances de l'État, car nous avons sept fois plus d'élus qu'au États-Unis, pour six fois moins d'habitants. A quand des efforts pour tous ? »

■ BIG MAGOUILLES.- D'un lecteur de la région de Colmar : « Après le rejet des comptes de campagne de Nicolas Sarkozy, les militants de son parti ont été appelés à l'aide afin de renflouer les caisses. Ils ne savaient pas qu'une partie des fonds aurait servi, semble-t-il, à payer des factures à une société pour des prestations qui seraient douteuses. Il y a longtemps que je ne me fais plus d'illusions sur le monde politique, qui pourtant arrive encore à me surprendre par l'ampleur des turpitudes supposées ».

Malgré elles

• D'A.H., de Riquewihr : « Quelle chance pour les téléspectateurs alsaciens, ils ont enfin pu revoir sur France 3, mardi 29 avril 2014 le « merveilleux » film « Malgré elles ». Je suppose que tous les Français ne l'avaient pas vu, car il avait déjà été programmé sur France 3 mi-octobre 2012.

Si c'est avec de telles images que le Français de l'intérieur doit comprendre le drame de l'Alsace entre 1940 et 1945, je dis « Non merci ». Si déjà on veut essayer de nous comprendre, on pourrait parler de l'incorporation de force des 100 000 Alsaciens. Il faudrait raconter le parcours de ces deux pauvres garçons du Sundgau - Zimmermann et Kreutter - à 17 ans enrôlés de force dans la Waffen SS en Italie. Ils ont été pendus le 18 août 1944, devant leurs camarades souvent alsaciens, car après l'attentat manqué contre Hitler du 20 juillet 1944 ils avaient dit : « Si seulement il avait pu crever ».

En résumé : la réalité n'est-elle pas assez dramatique pour qu'on soit obligé de raconter des salades qui scandalisent les acteurs de l'époque ? Pourquoi ne pas reprendre *Les deux Mathilde* ? »

Déchets (suite)

• De C.S., d'Illzach : « Je suis entièrement d'accord avec le lecteur de Saint-Louis (Dialogue 15/05) : les eaux minérales en bouteilles plastique sont plus chères car il y a le coût de l'emballage : plastique, film et carton. La bouteille en verre n'a pas ces inconvénients et on ne paie que l'eau. Mais on peut aussi faire le choix s'approvisionner chez un distributeur de boissons pour avoir des bouteilles en verre ».

Cultiver avec ou sans chimie ?

• D'A.F., de Hochstatt : « Un modeste et humble agriculteur qui n'a pas fait d'études à l'Inra, ni à HEC m'a dit : « Dans les temps prochains nous serons acculés au dilemme suivant, soit réduire ou abandonner l'utilisation actuelle en agriculture d'engrais chimiques, herbicides et autres pesticides, au risque de réduire les récoltes de 50 à 70 % comme avant ces produits. Avec pour conséquences des pénuries, des famines. Soit continuer l'utilisation de ces matières chimiques modernes au risque d'empoisonner à moyen ou long terme, terre, air, eau et donc toute vie. » Quel est le génie qui trouvera la solution ? »

Fin de contrat d'apprentissage

• De M.M., de Wittenheim : « Je suis une grand-mère en colère et triste. Ma petite-fille qui a fait un apprentissage dans le prêt-à-porter a été remerciée après deux années de formation. Et maintenant qui va lui donner sa chance de terminer sa troisième année ? Il ne faut pas pousser les jeunes à la formation en entreprise si c'est pour les larguer sous prétexte qu'ils reviennent trop cher. Voilà le résultat, et apparemment elle n'est pas la seule dans cette situation. Lamentable ».

Nous écrire

■ NOTRE ADRESSE : « L'ALSACE », page Dialogue 18 rue de Thann, TSA 20015 68945 Mulhouse Cedex 9. Par courriel : alsredacdialogue@lalsace.fr

■ IMPORTANT : mentionner nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone (même pour les courriels). Un texte dont l'origine ne peut être vérifiée sera considéré comme anonyme et donc écarté. Les textes non publiés ne sont pas rendus. Les opinions exprimées sont celles des lecteurs et n'engagent pas la rédaction.

■ AUTRE RECOMMANDATION : écrire court. Veiller à ne traiter qu'un seul sujet par texte et à ne pas dépasser les 1000 signes, ponctuation comprise.

Sur le Web

Vos réactions 24 h sur 24, 7 jours sur 7, dans la rubrique « le blog » du journal : www.lalsace.fr

Coûteuse fuite

• De G.H., de Reiningue : « Alertés par le service des Eaux qui constate une consommation démesurée sur notre compteur nous en découvrons rapidement la cause.

La soupape de sécurité d'eau chaude de notre chaudière est hors fonction. L'eau se déverse directement dans l'écoulement. Cette surconsommation d'eau nous coûtera 2 500 euros. La « bonne nouvelle », c'est que la facture de gaz sera d'un montant à peu près identique.

La leçon de cette mésaventure est qu'il vaut mieux une bonne inondation qu'une facture d'eau démesurée. Alors tous à vos chaudières ! Assurez-vous que son fonctionnement vous préserve d'une telle situation. Ne comptez pas sur le service des Eaux pour un quelconque arrangement. Il n'est pas responsable de votre malchance ».

Vol Mise à sac

• De C.B., de Mulhouse : « Rue de Pfstatt, on m'a araché mon sac à main. J'ai perdu mes papiers d'identité, permis de conduire, cartes bancaires, cartes d'associations, etc. Je souhaite le bonheur qu'il mérite au voleur mais je demande qu'il ait la décence de me restituer mon sac et son contenu, mis à part l'argent. Je ne roule pas sur l'or, je soutiens ma famille et suis toujours du côté des plus faibles. Les voleurs ont-ils une conscience ? »